

Brive le, 27 octobre 2023

### Moustique tigre : Campagne Toussaint 2023

A l'approche de la Toussaint et du Jour des défunts, de nombreuses familles vont se rendre au cimetière se recueillir sur la tombe d'un proche et l'entretenir. C'est l'occasion de **rappeler quelques conseils en matière d'entretien des sépultures mais aussi de bonnes pratiques pour ne pas endommager les matériaux, privilégier un entretien responsable et s'assurer que les concessions ne deviennent pas des « pouponnières » à moustiques.**

A l'instar de l'ensemble des communes où le moustique tigre est durablement implanté, **les cimetières constituent des zones à haut risque de prolifération de moustiques tigres** en raison des nombreux réceptacles susceptibles de régulièrement recueillir de l'eau de pluie ou d'arrosage (soucoupes, vases, pots, récipients laissés derrière les tombes, etc.).

**Sur le domaine public** des cimetières, la gestion des lieux de ponte constitués par les dispositifs d'évacuation d'eau pluviale est désormais maîtrisée par un traitement anti larvaire biologique régulier sur la saison d'activité du moustique tigre (mai-novembre).

**Sur le domaine privé, la gestion s'avère insuffisante en raison de trop nombreux lieux de ponte non supprimés**, face à une dynamique de prolifération de l'insecte plus intense cette année en raison de cycles pluie/chaleur plus marqués d'en 2022.

#### Les constats

De nombreuses sépultures présentent des fissures et défauts de jointement (ouvertures > 1mm) qui peuvent permettre l'intrusion des moustiques tigres pour la ponte, l'infiltration et la rétention d'eau de pluie à l'intérieur des caveaux.

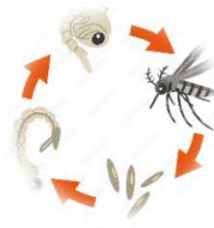
Ces conditions sont favorables à la prolifération des moustiques tigres au même titre que les réceptacles laissés sur et aux abords des concessions.



*Défaut d'étanchéité*



Cycle du moustique



Réceptacles en eau, non retournés

Soucoupe sans sable

Les **recouvrements végétaux massifs** sur les concessions favorisent par ailleurs le refuge des moustiques tigres qui viennent s’y reposer et protéger du dessèchement.



Une centaine de larves de moustiques tigres était encore dénombrée dans plusieurs vases non retournés contenant ~1/4 de litres d’eau de pluie (mi-septembre 2023).

Depuis 2021, la ville de Brive est mobilisée pour lutter contre la prolifération du moustique tigre sur les 3 cimetières de la ville de Brive (Thiers, Estavel, La Fournade), totalisant 12 000 sépultures réparties sur environ 17 hectares :

Type d'actions	Actions menées	2021	2022	2023
Formation- Etat des lieux	<b>Formation - action</b> (repérage, traitement anti-larvaire) <b>Diagnostic et surveillance</b> des gîtes larvaires		● Dès mai-juin	● Dès mi-avril
Gestion des gîtes larvaires - Concessions	<b>Affichage des précautions</b> à prendre contre la prolifération du moustique tigre à l'entrée des 3 cimetières <b>Mise à disposition de bacs à sable</b> pour remplir les vases, soucoupes etc. <b>Arrêté municipal</b> rendant obligatoire la suppression des gîtes larvaires et autorisant les opérations de vidage/ensablement par les agents <b>Opérations de vidage/retournement des réceptacles</b> sur et aux abords des sépultures <b>Consignes aux entreprises</b> lors de travaux	●	● Affiches dédiées ● 30h (équipe Régie Territoires) ● RVE de	● ● ● ● ● Avril, mai, septembre (Thiers) ●
Gestion des gîtes larvaires Domaine public	<b>Traitement anti larvaire</b> des regards d'évaluation d'eau pluviale		● Expérimentation (juillet/août)	● Réguliers depuis mai
Gestion des gîtes de repos Domaine public	<b>Installation de grilles moustiquaires</b> dans les WC publics (Thiers) <b>Désherbage renforcé</b> (espaces inter-tombes)		●	● ● Mur d'enceinte Thiers
Opération Toussaint	<b>Entretien renforcé des cimetières, sensibilisation à destination des familles et usager</b>		●	●

Comme chaque année, **les services municipaux sont mobilisés** pour accueillir les familles/usagers, renforcer l'entretien des cimetières et faire en sorte que ceux-ci soient des lieux de recueillement, de sérénité et d'harmonie pour **célébrer les fêtes de la Toussaint et du Jour des défunts**.

Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre et de la mise en place de la démarche Zéro-Phyto au sein des cimetières de la ville de Brive, **les directions des cimetières et du service Hygiène et Santé appellent à la mobilisation des familles et usagers :**

- Pour **supprimer les lieux de ponte du moustique tigre au niveau de leurs concessions ;**
- Pour **recourir à des méthodes d'entretien maîtrisé de la végétation sans phytosanitaires afin de préserver la santé des usagers et riverains, celle du personnel communal et l'environnement.**

Un guide à destination des familles et usagers conçu par les services sera distribué à l'occasion des fêtes de la Toussaint.

Les agents du Service Hygiène et Santé -Brigade du Tigre seront présents sur les 3 cimetières pour répondre à l'ensemble des questions et conseiller les familles et usagers :

-Le mardi 31 octobre 2023 de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

-Le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023 de 8h à 13h



## LES BONS REFLEXES À ADOPTER DANS LES CIMETIÈRES

Contre la prolifération du moustique tigre :



Entretien des tombes (joindre les fissures des pierres tombales, retirer les résidus et la mousse à l'aide de produits naturels et mécaniquement etc.) *(voir conseils d'entretien)*



Ne pas laisser de déchets/objets pouvant recueillir de l'eau de pluie entre les tombes *(déchets verts, outils, encombrants, sacs, emballages, etc.)*



Fermer les récipients et réservoirs d'eau (bidons, bouteilles etc.)



Retourner les vases vides et les arrosoirs *(des arrosoirs consignés sont à votre disposition aux entrées des cimetières)*



Privilégier les plantes en pots aux fleurs coupées ou les remplir à ras bord de ou de petites billes d'argile humidifiées

Ne pas utiliser de soucoupes ou de cache-pots ou les remplir de **sable** à ras bord



Cycle du moustique



**Du sable** est à votre disposition à l'entrée des cimetières



Vérifier le bon écoulement des eaux des gouttières et réparer les fuites

**Pour un entretien responsable :**

**- Des pierres tombales**

Maintenir en bon état les pierres tombales, les bordures et les stèles. Vérifier régulièrement leur bonne stabilité et faire exécuter les travaux si besoin.



Refaire les joints et combler les fissures légères : Appliquer du mastic silicone élastique sans acide adapté à la pierre naturelle, de la cire ou de la colle adaptée (pierre bleue, marbre ou granit). Polir la zone délicatement pour retirer les excédents.



Nettoyer les recouvrements biologiques (algues noires, rouges et vertes, lichens) et autres dépôts des pierres tombales à l'aide de produits naturels (eau, savon noir, bicarbonate de soude, etc.) et de matériels adaptés à la pierre (éponge, brosse naturelle douce, pierre ponce, balayette etc...). Les mousses peuvent être retirées par grattage à sec à l'aide d'une spatule en bois ou en plastique. **Nettoyer sous les jardinières et les plaques « souvenir ».**

**- Des plantations/de la végétation**



**Planter la végétation (fleurs, plantes etc...) dans un pot et non dans la terre.** La couper régulièrement pour qu'elle ne dépasse pas les limites de la concession.



**Arracher manuellement/mécaniquement** les herbes indésirées et couper à la base des racines, les lierres et arbustes jusqu'au dépérissement des végétaux.

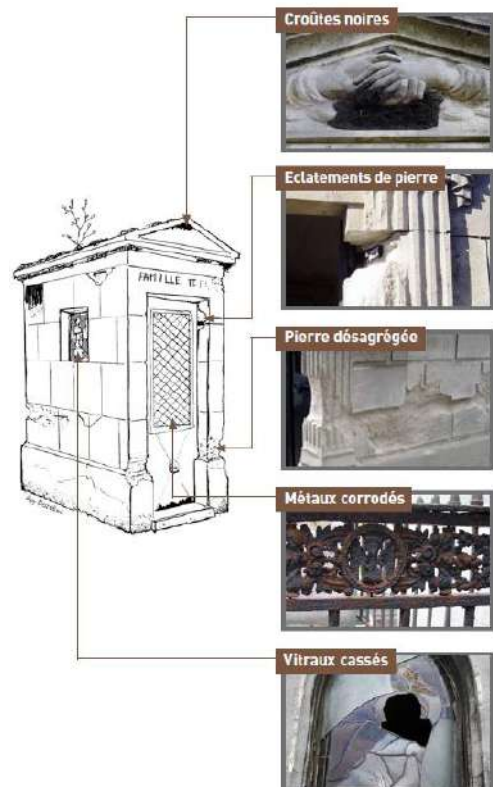


Effectuer régulièrement et sans produit phytosanitaire **l'entretien des plantations ornementales ;**



**N'utilisez jamais de javel et de produits phytosanitaires,** très nocifs pour l'environnement et/ou pour le monument.

Pour toutes réparations plus conséquentes, faire appel à un professionnel voire un spécialiste de la restauration pour la conservation des matériaux (*voir les dégradations concernées*).



Extrait : Ministère de la culture et de la communication, Laboratoire de recherche des monuments historiques, Petit guide à l'usage des personnes souhaitant entretenir une sépulture, juin 2011.

**A l'occasion des fêtes de la Toussaint, ensemble, chassons le moustique tigre des cimetières.**

**Contacts :**

Service des Affaires Générales de la Mairie de Brive – pôle Gestion des Cimetières : 05.55.18.16.36  
/ 05.55.18.16.37

Service Hygiène et Santé de la Mairie de Brive -Brigade du Tigre : 05.55. 24.03.72